

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : emmy-poulin-cssdhr-gouv-qc-ca

<https://www.cadre21.org/membres/e3a7f3405e267bab20a630b3>

Date d'obtention : 2026-06-16 14:50:35

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Ce que je retiens de cette méthode c'est qu'elle nous permet d'agir rapidement afin de diminuer la propagation des images intimes, d'être présente pour la ou les victimes, sensibiliser les jeunes en lien avec cette réalité et aussi ça nous permet d'agir très rapidement. Aussi, cette méthode fait en sorte que le dossier soit traité dans des délais raisonnables (+/- 4 jours)

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je vais pouvoir agir plus rapidement et de façon concrète en me fiant à la trousse de SEXTO. Je vais savoir quoi faire et comment bien le faire tout en respectant un ordre de priorité. Cela va me permettre d'être encore plus présente et attentive envers la ou les victimes et ainsi pouvoir agir de la bonne façon et ainsi essayer de minimiser les impacts négatifs. Mon suivi auprès d'eux sera claire.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais devoir faire attention à ne JAMAIS, JAMAIS, JAMAIS, voir les images intimes des victimes.